

Resp. client:
N° commande:
N° client: 69513
Pers. cont.: De Crane
Tél.: -
Fax: -
GSM: 0476/45.07.96
e-mail: de.crane@acertenerg.be

ProKo.: LS13
N° rapport : 4536940
N° rapp. prov.:
Date: 10/11/2015



Organisme de contrôle a.s.b.l.

Client / Mandant :
ACERTENERG
AVENUE DES MARGUERITES 20
1970 WEZEMBEEK-OPPEM

Département: ELE

RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BT DE RACCORDEMENT DEFINITIF ou RESIDENTIEL
(exécuté sous l'accréditation BELAC suivant procédure interne QPRO/ELE/001, §7.3)

GENERALITES

Appareil/Install. ID:	Type d'installation: vente unité habitation	Type de locaux: Maison
Lieu de contrôle:	Rue François Bossaerts 64 SCHAARBEEK 1030	
Type de contrôle:	visite de contrôle	Selon RGIE Art. 86/276bis/271bis
Date du contrôle:	10/11/2015	Contrôle suivant dans 18 mois, ou avant 31/05/2017
Propriétaire:	SC Sprl Frédéric Robert, Avocats	
Installateur:	-	
T.V.A.: -	Carte-ID : -	Délivré à: -
		Date: -

DESCRIPTION

EAN n°: -	N° compteur: 32178094	Index I: 051589.0	Index II: 040609.5
Raccordement: réseau souterrain	Fourreau: placé	Plaque d'isolat.: présente	
Tension de serv.: 1 x 220V	Protection max.: -	Protection principale : 50A	Interr.: Δn63A Type A
Liaison comptage-coffre de repart.:	type de câble: XVB	nombre de conducteurs: 4	section: 10 mm ²
Câble de raccordement au réseau:	type de câble: -	nombre de conducteurs: -	section: - mm ²
Electrode de terre:	type: Piquets 2p	section: 16 mm ²	Résistance de dispersion: 39.3 Ohm
Interruuteur Diff.: Général: 63A/300mA	est plombé par des scelles d'OCB: p.a.	Diff. supplém.: 2p 63A/30mA	
Fonctionn. bouton d'essai: en ordre	Contrôle boucle de défaut: en ordre	Résist. d'isolem. général : 0.015 MΩ	
Installation exécutée conformément aux schémas :	pas en ordre	Etat du matériel électrique: pas en ordre	
Protection contre les chocs électriques:	contact direct : pas en ordre	contact indirect: pas en ordre	
Continuité PE et liaison équipotentielle:	pas en ordre	Matériel fixe et mobile: pas en ordre	
Description – appareils : <input type="checkbox"/> voir les schémas en annexe <input type="checkbox"/> schéma unifilaire et schéma de position ont été signés pour approbation			
Ne sont pas encore placés: <input type="checkbox"/> cuisine <input type="checkbox"/> salle de bains <input type="checkbox"/> chauffage central <input type="checkbox"/> compteur de gaz <input type="checkbox"/> - d'eau			
Ne sont pas encore raccordé: <input checked="" type="checkbox"/> liaison équipotentielle principale <input checked="" type="checkbox"/> - supplémentaire			
Nombre de tableaux: 2	Nombre de circuits terminaux: 9 + 12		

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) – les numéros réfèrent aux infractions standardisées

1. Le schéma unifilaire est manquant, incomplet ou n'est pas en concordance avec l'installation.
2. Le schéma de situation est manquant, incomplet ou n'est pas en concordance avec l'installation.
3. Les coordonnées adresse, propriétaire, installateur manquent ou sont incomplètes sur les schémas.
4. La valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre est supérieure à 30Ω.
5. La valeur de la résistance d'isolation est inférieure à 0,5 MΩ.
6. Il y a des ouvertures dans les tableaux et/ou les écrans.
7. Marquage et identification de la destination des interrupteurs, des protections, des interrupteurs différentiels, transformateurs etc... manque, est incomplet ou incorrect (marquage individuel permanent, clair et visible)
8. L'indication des différentes tensions n'est pas présente.
9. Le pictogramme d'avertissement contre les dangers des installations électriques manque.
10. Circuits de puissance (lave-linge, séchoirs, lave-vaisselles) : à placer sur circuits séparés + différentielle(s) Δn ≤ 30 mA
11. Le matériel n'est pas installé selon les règles de l'art. => distance entre tuyaux chauffage et câbles électrique à respecter
12. Circuits mixte In max 16A (prises+éclairages)
13. Les canalisations non utilisées doivent être enlevées ou isolées à leurs extrémités.
14. Matériels électrique à refixer correctement
15. Absence ou réalisation incomplète de la liaison équipotentielle principale ou la section est insuffisante.
=> eau,gaz,chaudière,structure métallique en cave
16. Les connexions pour jonctions, raccordements ou dérivations sont à réaliser suivant les règles de l'art.
=> Maximum 2 fils par bornes ou prévoir des bornes appropriées.